



Boulogne-Billancourt, le 20 avril 2023

## **Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2023**

Les actionnaires de la société Carmila sont informés de leur convocation en Assemblée Générale Mixte **le jeudi 11 mai 2023 à 9 heures 30**, qui se tiendra au sein des locaux de **OnePoint, 29 rue des Sablons, 75116 Paris**.

L'avis préalable de réunion valant convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions proposées au vote des actionnaires a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire le 3 avril 2023 (Bulletin n°40). Une copie de cet avis est disponible sur le site Internet de la Société ([www.carmila.com](http://www.carmila.com))

Les documents et renseignements prévus notamment par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de la Société ([www.carmila.com](http://www.carmila.com) rubrique « finance », puis « Assemblée générale »)

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles du Code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée au siège social de la Société, ou à son mandataire, la société UPTEVIA Corporate Trust.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement les mises à jour de la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale.

### **CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES**

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs

[jonathan\\_kirk@carmila.com](mailto:jonathan_kirk@carmila.com)

+33 6 31 71 83 98

### **CONTACTS PRESSE**

Elodie Arcayna – Directrice communication

[elodie\\_arcayna@carmila.com](mailto:elodie_arcayna@carmila.com)

+33 7 86 54 40 10

### **CALENDRIER FINANCIER**

**20 avril 2023 (après clôture des marchés)** : Information financière du premier trimestre 2023

**11 mai 2023 (09h30 heure de Paris)** : Assemblée générale

**15 mai 2023** : Détachement du dividende

**17 mai 2023** : Paiement du dividende

**25 juillet 2023 (après clôture des marchés)** : Résultats du premier semestre 2023

**26 juillet 2023** : Réunion d'information financière

**20 octobre 2023 (après clôture des marchés)** : Information financière du troisième trimestre 2023



## À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et des investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 30 juin 2022, son portefeuille était constitué de 208 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,16 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

## AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiqués-financiers/>